



FILIÈRE FORMATION

Mise en place d'un groupe de travail

LETTRE OUVERTE

Monsieur Laurent RIDEL

Directeur de l'Administration Pénitentiaire

Direction de l'Administration Pénitentiaire

Ministère de la justice

13 Place Vendôme

75042 PARIS Cedex 01

Objet : Mise en place d'un groupe de travail - Filière formation.

Monsieur le Directeur de l'administration pénitentiaire,

Comme nous l'évoquions dans notre lettre ouverte adressée à Monsieur le Garde des Sceaux le 22 janvier, concernant le renforcement des moyens humains et matériels nécessaire à la formation de l'école nationale de l'administration pénitentiaire, FO Justice souhaite qu'une réflexion soit menée en profondeur sur la filière formation. Il nous apparaît urgent de réévaluer les dispositifs des pôles de formation. Il est essentiel que ces spécialistes, à tous les niveaux, puissent œuvrer sereinement et ainsi accompagner au mieux les personnels pénitentiaires dans les réformes en cours et à venir.

Les effets néfastes du plan de requalification de la chaîne de commandement sont encore plus prégnants dans la filière formation, tant les formateurs des personnels en ont été les grands oubliés. Pour mémoire, la très grande majorité de ces fonctions spécialisées n'étant pas dans la liste des « fonctions requalifiées », les formatrices et formateurs promus n'ont disposé d'autre choix que celui de quitter leur spécialité, celle pour laquelle ils ont été sélectionnés, formés et habilités par un cursus de formation de qualité, dont le coût reste conséquent. Ils peinent d'ailleurs aujourd'hui à faire valoir leurs habilitations lors des campagnes de mobilité du corps de commandement lorsqu'ils souhaitent rejoindre à nouveau la filière dans laquelle ils se sont investis durant des années.

Le constat est accablant : sur les **37** postes offerts lors de la dernière sélection de formateurs des personnels, seuls **27** ont été pourvus ... La filière n'attire plus !

Accompagnement des élèves en formation initiale, suivi des stagiaires, mise en œuvre des plans interrégionaux de formation (socle commun de formation pour les agents de détention, formation initiale et continue des agents ESP...), promotion des métiers... la communauté pédagogique est déjà largement sollicitée et mobilisée sur de nombreuses thématiques.

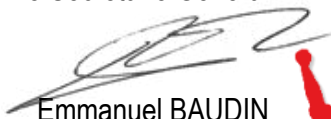
Dans les mois à venir, de nouveaux défis attendent les professionnels de la formation, notamment la mise en œuvre de la formation initiale des surveillants-adjoints et la réalisation des sessions de formations continues sur la thématique du « surveillant acteur d'une détention sécurisée ».

Il convient également de ne pas oublier les instructeurs, moniteurs, tuteurs, ainsi que l'ensemble des référents qui participent activement et contribuent largement à la réussite des actions menées. Une réflexion doit également être engagée quant à leur statut au sein de la communauté pédagogique.

FO Justice souhaite l'ouverture rapide d'un groupe de travail afin de permettre à la filière formation de retrouver toute son attractivité, et lui donner ainsi les moyens de concrétiser les ambitions affichées par notre Ministère en termes de recrutement, d'accompagnement et de valorisation des parcours professionnels des personnels pénitentiaires.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur de l'administration pénitentiaire, l'expression de mes salutations les plus respectueuses.

Le Secrétaire Général



Emmanuel BAUDIN

